

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 juin 2017

Le 17 juin 2017, à 14h, les membres de l'association Alumni Agro Bordeaux se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Toublant, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Huot, trésorière de l'association.

### L'ordre du jour :

Rapport moral et financier

Approbation des cotisations 2018

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration

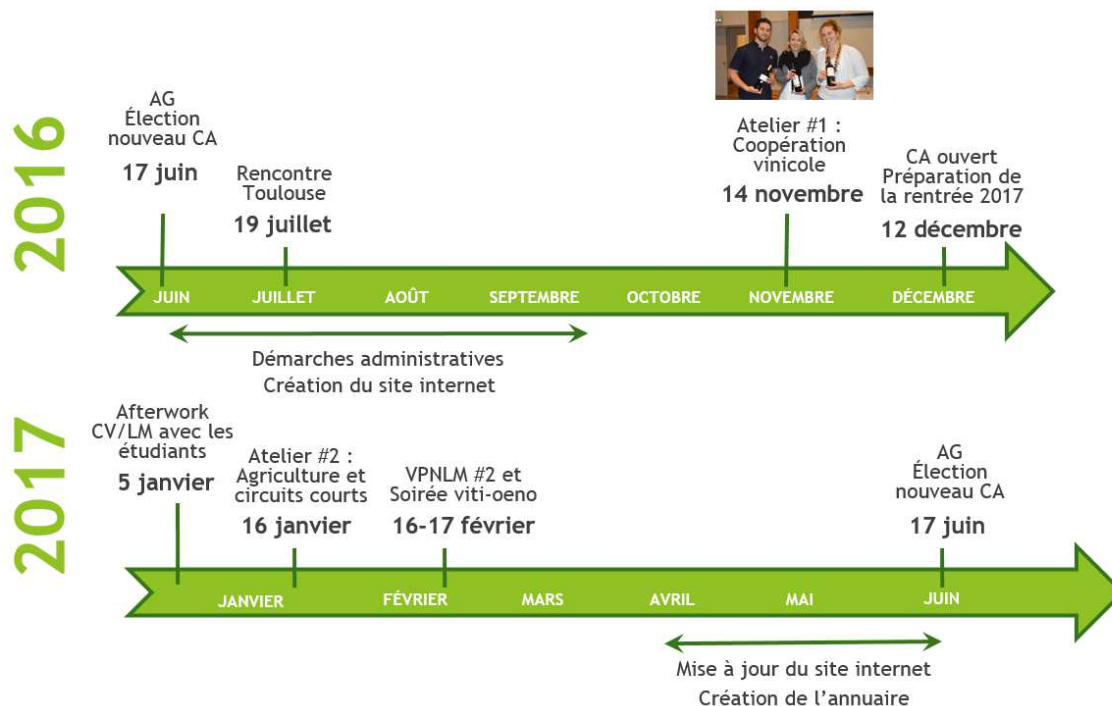
Echanges autour des projets de l'association

### Présentation du rapport moral et financier :

#### Stratégie de l'association

- Objectif n° 1 : Organiser le fonctionnement interne de l'Association afin de la redynamiser
- Objectif n° 2 : Être visible pour les anciens et les élèves, physiquement et sur les réseaux sociaux
- Objectif n° 3 : Bâtir une offre de "services"

#### Bilan d'activité



## Bilan financier

Dépenses		Recettes	
Type	Montant	Type	Montant
Site internet		Cotisation 2017 au 17 juin	290 €
Hébergement	80 €		
Atelier : coopération viticole	0 €		
Atelier recherche de stage et d'emploi	66 €		
Conférence-débat : « Agriculture de Proximité »			
Collation	124 €		
Interview	70 €	Stock Divers	43 €
Atelier Vous Pourriez Nourrir le Monde	250 €		
Création de l'annuaire	2 000€		
Frais Bancaire	60 €	Réserve	2 567€
Participation Gala	250 €		
<b>Total</b>	<b>2 900 €</b>	<b>Total</b>	<b>2 900 €</b>

### Vote des motions :

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à *l'unanimité*;

Cotisations :

Pour l'année 2017, il a été décidé de conserver la cotisation exceptionnelle : 10€ pour les étudiants et sans emploi et 20€ pour les anciens.

Pour l'année 2018, il a été proposé plusieurs niveaux de cotisation : 20€ pour les étudiants pour trois ans, 20€ pour les anciens sans activité, 30€ pour les anciens et 100€ pour une adhésion à vie.

L'assemblée générale a adopté ces cotisations à l'unanimité.

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : l'Assemblée élit Morgane Henard, Guillaume Motillon, Maxime Marissal, Etienne Mousset, Damien Toublant, Ophélie Daniel, Théo Romuale, Ingrid Ebzant, Damien Malejacq, Anaïs Huot en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### Projets de l'association :

L'association a de nombreux projets pour l'année à venir. La finalisation de l'annuaire sur le site internet est en cours par le prestataire retenu par le conseil d'administration. Une fois finalisé, il faudra le compléter et lancer une vaste campagne de communication auprès des anciens pour qu'ils le remplissent.

L'association a organisé plusieurs ateliers thématiques cette année pour les anciens et les élèves. L'objectif est de continuer ces ateliers tout en diversifiant les thématiques. Un calendrier des rencontres va être créé pour donner une vision sur l'ensemble de l'année.

Un des axes fort de cette année est aussi la création de lien entre les élèves et les anciens. Une présence lors de la rentrée administrative est prévue ainsi que l'organisation d'un événement lors de l'intégration.

L'assemblée générale a aussi longuement discuté de l'organisation du gala. Actuellement organisé par une équipe d'élève de seconde année, il se destine principalement aux étudiants. Certains anciens regrettent que le gala ne permette pas d'inviter la famille qui a participé à la remise des diplômes. Un dialogue sera mis en place avec l'association gala et l'école pour étudier la possibilité d'organiser un événement pour les diplômés de l'année et leur famille par l'association des anciens le jour de la remise des diplômes et organiser le gala pour les étudiants un autre jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17h.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Gradignan, le 17 juin 2017

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance